

Budget	Budget Métropole		
116 400,00 €	SOCIETE PHAMINIMO	Requête indemnitaire préjudice commercial - travaux place de Strasbourg à Marseille	CT1
30 000,00 €	TURREL-FOLGELMAN Marie-Christine	Requête indemnitaire pour réparation de préjudice suite à harcèlement moral	CT1
39 368,00 €	IZQUIERDO	Requête indemnitaire suite à révocation disproportionnée alors que l'agent a été réintégré dans ses fonctions	CT4
204 716,00 €	BENNANI / MEDDOUN	Recours indemnitaire pour dommages permanents de travaux publics	CT5
136 080,00 €	AUTO CONTRÔLE VICTOIRE	Requête indemnitaire suite au préjudice commercial du fait de la réalisation des travaux du tramway rue de Rome	CT1
60 000,00 €	SCOGNAMIGLIO	Recours indemnitaire suite à radiation des cadres pour abandon de poste	CT1
69 498,00 €	EGIS VILLES ET TRANSPORTS	Maîtrise d'œuvre aménagement ZAC Athéla V à La Ciotat	CT1
5 796 500,00 €	BARGES	Assignation en intervention forcée de la Métropole au titre des compétences de l'article L 5217-2 du CGCT - indemnisation pour emprise irrégulière suite à annulation de l'ordonnance d'expropriation de la ZAC de Jouques à Gémenos	CT1
18 178 951,00 €	GROUPEMENT CAMPENON BERNARD / GTM SUD - Boulevard urbain sur 10ème arrt	Ajout par le Service contentieux pour l'élaboration du BP 2021 - CCRA	CT1
350 000,00 €	PIFFARETTI	Requête indemnitaire suite aux préjudices subis du fait de la décision de révocation illégale	CT1
24 167,00 €	Société INDIGGO	Marché de maîtrise d'œuvre portant sur l'extension de stockage des déchets non dangereux (ISDND) du Mentaure à La Ciotat	CT4
4 263 431,00 €	SMA ENVIRONNEMENT (CAA n° 18MA3420)	Marché pour l'exploitation d'un centre de stockage de déchets ultimes sur le site du Mentaure Un arrêté préfectoral a stoppé l'exploitation du site et le marché n'a pu arriver à son terme.	CT4
8 525 535,00 €	SMA VAUTUBIERE et SMA ENVIRONNEMENT dossier CAA 18MA04329	Redevances fixes gestion centre de stockage La Vautubière et opposition à titre exécutoire	CT3
6 000,00 €	SMA VAUTUBIERE et SMA ENVIRONNEMENT TA n° 1807551 TA n° 1910095 et TA n°1800729	Opposition à titre exécutoire - Recours contre les titres exécutoires n° 17/000182 de 1.265.000 €, 18/000091 de 1 280 000 € et 19/000057 de 1 326 000 €	CT3
813 908,00 €	SEM (CAA n° 19MA03348)	Demande d'indemnité pour rupture conventionnelle DSP eau potable	CT3
12 090,00 €	CEGELEC COFELY	Référé provision	CT3
35 600,00 €	FAYET	Demande d'injonction faite à AMP de réaliser des travaux d'élargissement du chemin du canal du Val sur Marseille	CT1
143 615,00 €	770 - NOVATRANS	Refacturation de la redevance versée par la MAMP (SME Euro-Alpilles) à RFF pour le raccordement aux voies et installations sur CLESUD	CT5
17 000,00 €	767 - JOMBART Anthony	Rupture anticipée CUI-CAE	CT5
2 237 315,00 €	RECOURS EN CONTESTATION DE VALIDITE SMA VAUTUBIERE (CAA n° 19MA03272)	Recours contre le lot n°2 du marché n° 72-170126 ISTRES OP	CT5
50 641,60 €	NAVARRO	Contentieux indemnitaire responsabilité (accident suite travaux régie des eaux et assainissement sur chaussé)	CT6
59 714,00 €	CARDONNE	Contentieux indemnitaire responsabilité (accident dans déchetterie)	CT6
267 403,00 €	Société AGILIS/FACONEO/MAMP	Recours tendant à : - constater et juger le bien fondé des demandes de la société - constater le bien fondé des sommes visées au mémoire en réclamation - condamner la Métropole in solidum venant aux frais de la CAPAE, la SAEMPA et STRADA à la somme de 552796 € HT soit 666355,20 € TTC en tant qu'ils ont contribué aux surcoûts engagés par la maîtrise d'ouvrage - arrêter par voie de conséquence et à l'égard de la maîtrise d'ouvrage le décompte général et définitif et le compte entre les parties à la somme de 4214923,58 € TTC - condamner la Métropole, la SAEMPA et STRADA au paiement des sommes restants dues à savoir 701139,46 € TTC outre intérêts moratoires à compter du 8 mars 2017 et capitalisation à compter de cette même date - condamner les parties au paiement de 4000 € au titre du CJA	CT4
<b>Montant à provisionner</b>			<b>41 437 932,60</b>
<b>Montant déjà provisionné</b>			<b>23 638 057,25</b>
<b>Montant de la révision annuelle</b>			<b>17 799 875,35</b>

## Provisions pour litiges

<i>Budget</i>	<i>Budget Assainissement</i>		
Litiges	100 000,00 €	SEERC	Référé provision suite aux travaux de raccordement et de mise en conformité du réseau d'assainissement
Montant à provisionner			100 000,00
Montant déjà provisionné			
Montant de la révision annuelle			100 000,00

## Provisions pour litiges

Budget	Budget Déchets	
Litiges	855 474,00 €	Groupement GTM TERRASSEMENT aux droits duquel vient désormais Vinci Construction et Terrassement (VCT) / BEC FRERES / EUROVIA ETANCHEITE / SIMECO indemnisation exécution d'un marché public de travaux de construction du 3eme bassin du centre de stockage de déchets ultimes de l'Arbois
Montant à provisionner	855 474,00	
Montant déjà provisionné	855 474,00	
Montant de la révision annuelle	-	

## Provisions pour litiges

Budget	Budget Gémapi	
Litiges	470 000,00 €	VALERIAN SIARC Requête indemnitaire dans le cadre des travaux du canal de délestage du ruisseau de La Cadière - Appel (CT1)
	30 000,00 €	EPOUX VERA Requête indemnitaire suite à des inondations sur la propriété des époux VERA à La Ciotat (CT1)
	757 238,23 €	Syndicat du Bolmon-Jaï
	100 000,00 €	BRUN Recours aux fns de récupération d'indemnités de licenciement - Appel (CT1)
Montant à provisionner	1 357 238,23	
Montant déjà provisionné	857 238,23	
Montant de la révision annuelle	500 000,00	

## Soldes au 31/12/2019 des états des restes à recouvrer du Comptable

## Provisions pour dépréciation comptes clients

<i>Budget</i>	<i>Budget principal</i>	<i>Budget Collecte</i>	<i>Budget Transport</i>	<i>Budget Assainissement</i>	<i>Budget Eau</i>	<i>Budget Ports</i>	<i>Budget MIN</i>	<i>Budget Crématorium</i>
<b>Contentieux</b>	9 652 660,83	4 756 714,50	9 141 402,20	4 138 622,54	2 350 060,97	2 451 408,98	317 073,35	253 511,55
<b>Pourcentage moyen du risque</b>	95%	17%	8%	37%	73%	80%	17%	52%
<b>Montant à provisionner</b>	<b>9 170 027,79</b>	<b>802 933,00</b>	<b>735 883,00</b>	<b>1 542 465,00</b>	<b>1 722 595,00</b>	<b>1 962 353,00</b>	<b>55 139,00</b>	<b>130 913,00</b>
<b>Montant déjà provisionné</b>	<b>9 885 710,88</b>	<b>803 455,00</b>	<b>736 022,18</b>	<b>1 542 774,00</b>	<b>1 722 748,00</b>	<b>1 962 356,00</b>	<b>55 173,00</b>	<b>130 935,00</b>
<b>Montant de la révision annuelle</b>	- 715 683,09	- 522,00	- 139,18	- 309,00	- 153,00	- 3,00	- 34,00	- 22,00
<b>Total</b>	<b>- 716 865,27</b>							